Parti Révolutionnaire
www.sitecommunistes.org
Communistes

27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : http://www.sitecommunistes.org
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org
https://x.com/PRCommunistes

19/11/2026

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 306 du 19 novembre 2026.



Paris 17 novembre : 500.000 manifestants en France dont 175.000 à Paris

ÉDITO :

La colère sociale, les revendications de la jeunesse lycéenne, étudiante et des salariés loin de s'éteindre continue de se manifester avec force par des manifestations et des mouvements de grève. Le pouvoir et le patronat entendent bien les bruits, pour autant, ils ne cèdent rien et jouent la montre espérant que l'élection présidentielle leur permettra de reprendre la main et de serrer encore plus la vis de l'austérité avec un seul objectif, redresser les profits capitalistes. Mais ni les fins de mois ni le besoin de services publics ne peuvent attendre et c'est bien là le nœud du problème. Par conséquent, il ne faut rien lâcher pour obtenir des résultats revendicatifs significatifs. L'addition des journées d'action ne saurait y suffire, nous en avons fait l'expérience dans la bataille pour les retraites. Un vrai plan de bataille dans la durée avec comme outil déterminant la grève. Cela doit être l'objet des débats et des décisions que doivent prendre la jeunesse et les salariés en lutte.

Sommaire :

Luttes

- ▪*17 novembre : la lutte continue*
- ▪*19 novembre manifestation nationale des retraités*
- ▪*Victoire pour les 16 de Bosch !*
- ▪*Victoire pour les Leclerc ! : 25% des résultats doivent être versés aux salariés de l'enseigne*
- *(Sens) Surventis (ex-Chemetall) menacée de fermeture : 64 emplois en jeu*
- ▪*PSE Coty-France la FNIC-CGT dénonce le projet*
- ▪*Lactalis à Cuincy (Nord) : la justice contre le droit de grève*
- ▪*Nouvelle menace de fermeture du bureau de poste de Ferrières à Martigues*
- ▪*Michelin : la CGT refuse de signer le plan de départ volontaire*
- ▪*les salariés de TK Accelis refusent le rachat par Mutares et lancent une grève près de Caen*
- ▪*Nouvelle journée de grève sur le réseau TCL (Transports en Commun Lyonnais) vendredi 20 novembre*
- ▪ *« Au bout du rouleau » : sans encadrement depuis des mois, cet EHPAD breton est en grève*
- ▪*Grève à la MFR de Montreuil-Bellay : les élèves renvoyés chez eux*
- ▪*En Normandie, le site Miko-Relais d'Or va fermer en 2027 : une cinquantaine de salariés touchés*
- ▪*Grève à l'hôpital à Guingamp*

- ▪*Les salariés de la chambre d'agriculture bretonne en grève pour leur salaire*
- ▪*Près de Rouen, des salariés d'Ebusco ne supportent plus leurs conditions de travail*
- ▪*Urgences du CHU d'Angers*
- ▪*Projet de restructuration d'Eurofins Amatsi Analytics*
- ▪*200 départs attendus chez Renault Cléon*
- ▪*Suppressions de postes et réorganisation chez Butachimie*
- ▪*Grève chez Air Liquide : les salariés réclament de meilleures conditions de travail*

Dossiers ; Économie

- ▪*Les restos du cœur lancent leur campagne sur fond d'augmentation de la pauvreté*
- ▪*En septembre, les prix des produits agricoles à la production augmentent*
- ▪*164 minima de branches sous le Smic : le scandale du tassement des grilles salariales*
- ▪*Saint Gaudens : Le tribunal de commerce liquide Fibre excellence*
- ▪*Airbus : Produire toujours plus, à quel prix pour les territoires ?*
- ▪*Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire : quel avenir ?*
- ▪*Renault : plan face à la concurrence chinoise*
- ▪*Étude de l'Insee sur les services publics*
- ▪*Haut de Seine : la réalité des créations d'entreprises*
- ▪*Liquidation de Devernois*
- ▪*L'organisation patronale présente sa feuille de route aux candidats à l'élection présidentielle*
- ▪*Excédent commercial chinois*

International ; Solidarité internationaliste

- ▪*Le Parti communiste de Pologne condamne la glorification des fascistes et des collaborateurs des nazis par l'Ukraine*
- ▪*L'accident mortel à İzmir (Turquie) dans une aciérie a coûté la vie à 19 ouvriers*
- ▪*Où les luttes dans le monde révèlent l'antagonisme entre les intérêts des capitalistes et ceux des prolétaires*
- ▪*Les communistes norvégiens condamnent les projets d'investissement de la richesse publique dans les armes nucléaires*
- ▪*Cisjordanie : Liberté pour Mohammad Ateeq journaliste palestinien de l'AFP*
- ▪*Allemagne : Lemken supprime 200 emplois dans ses usines*
- ▪*Londres : nouvelle grève annoncée au sein de la Fédération internationale des ouvriers du transport*

Luttes

17 novembre : la lutte continue

Selon la CGT les manifestations du 17 novembre ont rassemblé 500.000 personnes dont 175.000 à Paris. Aux côtés des fonctionnaires et des services publics se sont retrouvés des salariés du privé et des lycéens et étudiants. Des chiffres en baisse par rapport au 5 novembre correspondant aussi à une baisse du nombre de grévistes dans la fonction publique entre les deux dates. Néanmoins, on a pu constater une forte présence de la jeunesse aux côtés du cortège syndical.

Face à une colère qui s'exprime et ne s'éteint pas, le gouvernement joue la montre avec un seul objectif : ne rien céder et faire passer d'une manière ou d'une autre son budget d'austérité XXL. Il joue la montre et continue la répression. L'ouverture du lycée Nelson Mandela en a été la triste illustration. Alors qu'élèves et enseignants se préparaient à reprendre les cours sans pour autant baisser les bras et lâcher sur les revendications, le ministre Geffray est venu les provoquer en organisant la mise en scène du *retour à l'ordre* ! Et le scénario a été bien huilé avec l'entrée des CRS dans le lycée permettant à Monsieur le ministre de pouvoir jouer sa partition dans cette comédie. Voilà clairement mis en lumière la *volonté de négocier et de répondre* aux justes revendications de la jeunesse. Au fond tous ces politiciens du capital font la démonstration qu'ils sont bon à *lap...* ! Si nous voulons vraiment le changement, il n'existe pas d'autre voie que celle de détruire le système prédateur qui les fait vivre : le capitalisme.

19 novembre manifestation nationale des retraités

Le 19 novembre, les retraités ont manifesté par milliers à Paris en faveur de la revalorisation immédiate des pensions à hauteur de 10%, le maintien de l'abattement fiscal de 10%, un droit effectif à la santé et le développement des services publics partout sur le territoire. Ces objectifs s'opposant à la cure d'austérité que nous font subir le gouvernement et le patronat afin de rétablir les taux de profits capitalistes rejoignent ceux de la jeunesse et des salariés en lutte. De ce fait, cette manifestation a contribué à élever le rapport de force en s'inscrivant dans le mouvement général de lutte.

Victoire pour les 16 de Bosch !

Le 12 novembre 2026, la direction de BOSCH Vendôme a franchi une nouvelle étape afin de réprimer la mobilisation des camarades en lutte et en grève totale depuis le 22 octobre.

Elle a assigné 16 camarades grévistes devant le tribunal judiciaire pour avoir défendu leur emploi, l'avenir de leurs familles et leurs intérêts en exerçant leur droit de grève sans entraver la liberté du travail des collègues.

L'irritation de BOSCH et son donneur d'ordre STELLANTIS est l'arrêt de production provoqué par la grève massive de 80% des camarades, et l'unité des salariés sur leurs revendications ! En s'opposant à la stratégie de liquidation à bas bruit de l'emploi par BOSCH, les travailleurs et les travailleuses se battent contre la liquidation annoncée de leur emploi et pour leur avenir mais ne sont pas comptables des décisions de la multinationale pour préserver ses profits. Le 18 octobre, le tribunal a débouté la direction sur le référé. C'est une première victoire concernant les salariés de Bosch et la grève continue.

Victoire pour les Leclerc ! : 25% des résultats doivent être versés aux salariés de l'enseigne

La Cour de cassation vient de rendre une décision majeure en faveur des salariés d'E. Leclerc. Elle confirme leur droit de réclamer l'application de la charte du mouvement, prévoyant notamment la redistribution de 25 % du résultat courant avant impôts (RCAI) aux salariés sous forme d'intéressement et de participation collective. Alors que les sociétés Montdis et Montbedis contestaient cette obligation au motif qu'elles n'avaient pas directement signé la charte, Leur adhésion au mouvement E. Leclerc, rappelle-t-elle, implique le respect des engagements qui en découlent.

Une décision importante confirmant les engagements sociaux du mouvement Leclerc doivent aussi se traduire dans les faits.

Une autre disposition de la charte, est-il à noter, prévoit ceci : « les magasins à l'étranger, même s'il n'existe aucun cadre réglementaire incitatif, respectent la même obligation ».

Cette décision inédite constitue une immense victoire pour les salariés de l'enseigne E. Leclerc. Elle met aussi en lumière une contradiction flagrante, pour ne pas dire une hypocrisie, dans le discours de Michel-Édouard Leclerc. Année après année, il vante les mérites du modèle Leclerc et son prétendu attachement au partage des richesses. Chaque adhérent, rappelle-t-il, a l'obligation de redistribuer aux salariés 25 % du résultat courant avant impôts. Pourtant, lorsque les salariés et la Fédération CGT Commerce et Services réclament simplement le respect de cet engagement devant les tribunaux, les sociétés concernées en contestent l'application.

Il est facile de célébrer le partage des richesses dans les discours. Il est manifestement beaucoup plus difficile de le mettre en pratique!

(Sens) Surventis (ex-Chemetall) menacée de fermeture : 64 emplois en jeu

Le projet de fermeture d'usine à Sens, dans l'Yonne est la conséquence du rachat de la branche revêtements du groupe BASF en juin 2026 par un fonds d'investissement américain : Carlyle et la Qatar Investment Authority. Cette opération avait donné lieu à la création de l'entreprise Surventis, succédant à Chemetall. Le nouvel ationnaire compte fermer le site en août 2027.

PSE Coty-France la FNIC-CGT dénonce le projet

Dans un communiqué[1], la FNIC-CGT dénonce : « *un sacrifice humain injustifiable sur l'autel de la rentabilité finacière !* ». La direction du groupe Coty vient de faire une annonce brutale en présentant un projet d'évolution de son modèle opérationnel en France, prévoyant la suppression de plus de 155 postes en France. La CGT condamne avec la plus grande fermeté cette décision stratégique purement financière, qui vient frapper de plein fouet les salariés alors que le géant mondial de la beauté continue d'aligner des performances économiques insolentes. Pour justifier le sacrifice de 155 familles, la direction invoque une énième « modernisation des processus ». Un écran de fumée cynique : cette restructuration n'est pas dictée par la nécessité économique, mais par une quête insatiable de marges et de dividendes, au détriment direct de ceux faisant la richesse de l'entreprise au quotidien : ses salariés. La CGT refuse que les travailleurs soient les variables d'ajustement d'une stratégie boursière. Derrière la froideur des chiffres annoncés, ce sont des compétences historiques, un savoir-faire unique et la santé des équipes restantes – déjà sous pression –sont piétinés. La transparence totale sur les motivations financières réelles et les comptes du groupe. La CGT exige L'arrêt immédiat des suppressions de postes et l'exploration de toutes les alternatives viables face aux licenciements. Les représentants du personnel ne se laisseront ni impressionner, ni dicter un calendrier au pas de course. Nous utiliserons tous les leviers juridiques, syndicaux et de mobilisation afin de contrecarrer ce plan destructeur et défendre chaque emploi. La richesse de Coty, c'est son personnel, pas ses actionnaires!

Lactalis à Cuincy (Nord) : la justice contre le droit de grève

Une justice de classe au service des patrons a ordonné vendredi 13 novembre à la CGT de l'usine de Cuincy, près de Douai, de lever son blocage entamé le 5 novembre pour obtenir des hausses de salaires[2]. Le syndicat entend faire appel de cette décision. Les salariés étaient dans l'action avec la CGT depuis le 5 novembre pour les salaires et une prime de vie chère de 500 euros. Tapant les militants à la caisse, le tribunal Le tribunal a également condamné trois militants CGT à payer 1.000 euros chacun et le syndicat lui-même 1.500 euros.

Nouvelle menace de fermeture du bureau de poste de Ferrières à Martigues

La poste continue à fermer des bureaux de poste. Elle en a 400 dans le collimateur. Le projet de la fermeture de celui de Ferrières-Martigues remonte à dix ans. Si elle avait assuré qu'elle suspendait sa fermeture, La Poste n'y a pas renoncé. Le Comité de Vigilance Postale ne croit pas à cette fable et reste mobilisé. Derrière la fermeture , estime-t-il, se cache un projet immobilier juteux. « *"La Poste est propriétaire de ce bâtiment qui héberge les facteurs et les guichets. Placé comme il est, avec l'étendue qu'il représente, nous sommes sûrs que dans les années prochaines, ce projet sera annoncé même si La Poste s'en défend ».*

Michelin : la CGT refuse de signer le plan de départ volontaire

Trois syndicats de Michelin, CFDT, SUD et CFE-CGC viennent de signer le plan de départ volontaire ce que refuse de faire la CGT. Ce plan a pour objectif la suppression de 1.500 emplois, 1.000 dans les fonctions tertiaires et 500 dans la production. Romain Baciak, délégué syndical central CGT chez Michelin, pose un diagnostic sévère sur la nature du dispositif[3] : "*La CGT n'a pas signé ce document parce que ça reste de la suppression de poste. Le motif, c'est que derrière, ça va faire 1 500 emplois en moins chez Michelin*".

Dans un point de presse de la CGT Michelin[4], Romain Baciak pointe également du doigt un manque de transparence de la direction sur le découpage exact des postes supprimés, reprochant aux syndicats signataires une posture de renoncement : *« Pour l'instant, les autres syndicats ont signé un chèque en blanc parce qu'on ne connaît pas les postes, on ne connaît pas les sites. On sait qu'il y aura potentiellement 1 000 salariés du tertiaire et 500 salariés de l'industrie, mais c'est tout. On n'en sait pas plus que le jour de l'annonce ».*

Le représentant de la CGT rejette fermement les justifications économiques souvent avancées pour soutenir les restructurations industrielles, rappelant que Michelin affiche des résultats financiers florissants : *« Il n'y a aucune justification. Quand une entreprise fait des milliards de bénéfices, je pense qu'on devrait interdire de supprimer des emplois. On serait dans un groupe qui serait en difficulté, on pourrait l'entendre, mais là il n'y a aucune difficulté chez Michelin. Une entreprise comme Michelin devrait être fournisseur d'emplois et pas destructeur d'emplois ».* Romain Baciak anticipe un impact massif pour la capitale auvergnate : *« A Clermont-Ferrand, on peut tabler sur un minimum de 1 000 personnes touchées. Actuellement, il y a entre 10 000 et 11 000 salariés à Clermont-Ferrand, alors que dans les années 80, on était 30 000 ».* Michelin emploie actuellement 17 000 personnes dans l'Hexagone.

Les salariés de TK Accelis refusent le rachat par Mutares et lancent une grève près de Caen

les 12 et 13 novembre, un appel à la grève a été lancé chez TK Accelis, ayant une agence à Caen-Démouville (Calvados). La protestation porte contre le rachat par Mutares France, fonds d'investissement allemand. Ce rachat inquiète les 77 salariés des cinq autres sites en France. Le 17 novembre les salariés sont allés manifester devant la bourse de Francfort : voici à ce propos le texte publié le 16 novembre par le syndicat allemand IG Metall : « *Les salariés de l'entreprise tk accelis plastic france (anciennement Thyssen Krupp Materials) manifesteront pour leurs droits ce mardi 17 novembre à 11 heures, devant la Bourse de Francfort. L'entreprise prévoit de fermer le site et propos, en contrepartie un plan social jugé très insuffisant. Une autre option envisagée consiste à céder l'entreprise à l'investisseur financier allemand Mutares. Ce dernier fait l'objet de vives critiques en France en raison de son modèle économique, ce qui a d'ailleurs conduit à des discussions à son sujet au sein de l'Assemblée nationale française. Ces hommes et ces femmes ont, durant de nombreuses années, contribué au fonctionnement et au développement de l'entreprise. Ils se retrouvent aujourd'hui confrontés à une situation qu'ils n'ont pas choisie : l'avenir de leur entreprise dépend d'un projet de reprise par le fonds allemand Mutares, tandis qu'est simultanément envisagé un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Le changement de nom de l'entreprise en « tk accelis Plastics France » avait déjà suscité des interrogations quant à son avenir. Aujourd'hui, les salariés dénoncent le décalage entre les perspectives qu'ils avaient perçues dans le cadre de cette restructuration et la réalité à laquelle ils sont désormais confrontés. Notre message Nous ne sommes pas à vendre. Nous ne sommes pas une simple variable d'ajustement. Nous refusons toute pression visant à nous faire accepter un rachat. Nous appelons ThyssenKrupp à assumer ses responsabilités et à financer un plan social à la hauteur de ses capacités financières et de nos revendications. Les salariés seront accueillis par Christian Egner, deuxième délégué syndical de l'antenne IG Metall de Francfort. Nous exprimons notre pleine solidarité avec les revendications de ces salariés, qui luttent pour la pérennité de leur emploi et la reconnaissance de leur travail.* »

Nouvelle journée de grève sur le réseau TCL (Transports en Commun Lyonnais) vendredi 20 novembre

L'appel à la grève a été lancé par la CGT TCL Mode Lourd, syndicat majoritaire chez RATP Dev Lyon. Le mouvement concerne en priorité les métros, tramways et funiculaires de l'agglomération lyonnaise. Les salariés réclament une hausse générale de 200 euros par mois sur le salaire de base afin de compenser la perte de pouvoir d'achat. Un rassemblement est prévu vendredi à 9h30 devant le siège de la Métropole de Lyon.

« Au bout du rouleau » : sans encadrement depuis des mois, cet EHPAD breton est en grève

Plannings non réalisés, décisions prises par les salariés, personnels non remplacés, ascenseurs en panne…
Depuis le mois de mai 2026, l'EHPAD de Corlay, près de Loudéac (Côtes-d'Armor) n'a plus de cadre administratif ni de santé en son sein. Les soignants et personnels de l'établissement « s'auto-remplacent » et « décident ». Épuisés, les salariés ont décidé d'arrêter le travail.

Grève à la MFR de Montreuil-Bellay : les élèves renvoyés chez eux

Un piquet de grève a été installé tôt ce 16 novembre 2026 devant la MFR de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire). Les salariés mobilisés attendent des mesures fortes du Conseil d'administration après la condamnation du directeur pour harcèlement moral. Les formateurs se sont mis en grève dénonçant une situation jugée intenable. Le tribunal de Saumur a prononcé la condamnation du directeur de l'établissement pour harcèlement moral sur deux salariés. Reconnu coupable, il a écopé de 8 mois de prison avec sursis et d'une interdiction de contact avec ses victimes pendant 3 ans.

En Normandie, le site Miko-Relais d'Or va fermer en 2027 : une cinquantaine de salariés touchés

Le groupe Pomona annonce la fermeture du site Miko - Relais d'Or (surgelés), implanté aux portes de Bayeux (Calvados) au second semestre 2027. Cette décision intervient dans le cadre d'une restructuration au sein de l'entreprise. Trois autres sites de stockage annexes sont également concernés par un arrêt d'activité dans le Grand Ouest. En mars 2024 les 66 salariés de Relais d'Or - Miko ont quitté leurs locaux historiques pour un site flambant neuf, à Saint-Martin-des-Entrées, près de Bayeux. Il fermera ses portes en 2027. La direction indique travailler avec les partenaires sociaux ! Le groupe emploie 12 000 personnes en France.

Guingamp: grève à l'hôpital

L'intersyndicale CGT, FSU et Solidaires de Guingamp appelaient à un rassemblement près de la sous-préfecture, à l'occasion de la nouvelle journée d'action nationale de la fonction publique. 300 manifestants, emmenés par les étudiants de l'Inseac et de l'UCO ont rejoint l'hôpital. Le cortège a particulièrement mis en avant la situation du centre hospitalier local, dénonçant la fermeture annoncée de sa maternité par l'ARS et le transfert de la chirurgie oncologique vers Lannion. Les syndicats ont affiché leur opposition à ces décisions devant l'établissement. Les syndicats maintiennent la pression. Un nouveau rassemblement est annoncé le samedi 21 novembre 2026.

Les salariés de la chambre d'agriculture bretonne en grève pour leurs salaires

70 salariés du siège de la chambre d'agriculture de Bretagne à Rennes ont débrayé, dénonçant une perte de pouvoir d'achat compte tenu de l'inflation. Ils demandent des augmentations. Depuis le début de la semaine les personnels organisent des débrayages afin d'obtenir des augmentations de salaire, face un coût de la vie pesant de plus en plus lourd. 200 salariés soit un tiers de l'effectif régional ont débrayé sur les différents sites de la chambre en Bretagne. Faute de réponse concrète l'action va se poursuivre prévient le syndicat.

Près de Rouen, des salariés d'Ebusco ne supportent plus leurs conditions de travail

L'arrivée d'Ebusco à la fin de l'année 2023 était plus que prometteuse. La société néerlandaise annonçait la création de près de **300 emplois** et la production de **500 bus électriques** par an, notamment pour honorer la commande d'une centaine de ses nouveaux modèles par la Métropole de Rouen. Le tableau s'est rapidement terni : difficultés financières, plan de redressement, bus non livrés… cette aventure tourne au cauchemar. Les salariés décident de lancer un cri d'alarme, l'un deux le résume en une phrase : *« On n'en peut plus »*. Une surcharge de travail importante (jusqu'à 150 heures supplémentaires en quatre mois pour certains), un manque d'encadrement et une pression constante. Vague de départs et licenciements: depuis l'été 2026, le site comptant environ une trentaine de salariés, bien loin des 350 embauches promises, a vu partir son directeur et son chef de production. D'autres employés ont été licenciés ou en arrêt.

Urgences du CHU d'Angers

Les personnels paramédicaux des urgences adultes avaient mené une grève en janvier 2026 dénonçant leurs conditions de travail et la saturation du service. En situation tendue depuis plusieurs mois les urgences du CHU

d'Angers (Maine-et-Loire) connaissent une nouvelle montée de fièvre. Chaque nuit, une dizaine de patients en attente d'hospitalisation en psychiatrie dorment dans un couloir de passage. Journée noire le 16 novembre 2026, marquée par un pic de 202 patients : en cause le manque de personnel, de lits. Les hôpitaux sont mis au pas de l'austérité alors que des milliards sont injectés dans l'armement.

Projet de restructuration d'Eurofins Amatsi Analytics

A Fontenilles l'entreprise menace entre 58 et 60 suppressions de postes sur les 73 postes du site, ne laissant qu'une dizaine de fonctions administratives et supports. Cette annonce révélée fin octobre 2026 fait craindre la fermeture pure et simple de l'activité scientifique du premier employeur privé de cette commune située à l'ouest de Toulouse. Les suppressions ciblent principalement les métiers scientifiques et opérationnels : tels les techniciens de laboratoire et les chargés d'études.

200 départs attendus chez Renault Cléon

Renault Group a présenté un plan de réorganisation menaçant plus de 200 postes dans son usine de Cléon. La direction a présenté son projet France Industrie FutuREady, un plan de transformation de ses activités industrielles, prétextant la concurrence chinoise sur le marché européen. Le constructeur automobile annonçait à cette occasion 2 000 créations de postes d'ici 2028, principalement de « cols bleus » et 1 000 départs volontaires chez les « cols blancs » en France. Des annonces inquiétant fortement la CGT du site évoquant le départ de plus de 200 salariés de l'usine. *« Ce qui nous chagrine le plus, c'est que Cléon est le seul site où il n'y a pas d'annonce d'embauches… Tous les autres ont reçu un chiffre d'embauches possibles, sauf nous »*, En revanche, selon des informations, 213 départs sont programmés sur le site : *« 147 chez Renault Cléon et 66 chez Renault SAS. »* : une rupture conventionnelle collective uniquement sur la base du volontariat. Il n'existe pas de licenciements ou de PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi). Les syndicats attendent encore des réunions et des informations complémentaires. Mais l'heure est à l'inquiétude pour l'avenir du site.

Suppressions de postes et réorganisation chez Butachimie

L'entreprise Butachimie basée à Chalampé (Haut-Rhin) envisage de réorganiser son activité et supprimer des postes. Un plan de sauvegarde de l'emploi été présenté au Comité social et économique. Lors du CSE la direction a annoncé la mise en place d'une procédure d'information-consultation proposant un plan de départs volontaires. L'entreprise détenue par Invista et BASF.

Grève chez Air Liquide : les salariés réclament de meilleures conditions de travail

A l'appel de la Coordination CGT du groupe plus de 65 salariés d'Air Liquide se sont mobilisés sur le site de Sassenage, à l'approche des négociations annuelles obligatoires, afin de défendre leurs revendications salariales et sociales. Les salariés se sont rassemblés faisant entendre leur mécontentement concernant leurs conditions de travail et de rémunération, mais aussi pour peser sur les prochaines négociations annuelles obligatoires (NAO).

Dossiers ; Économie

Les restos du cœur lancent leur campagne sur fond d'augmentation de la pauvreté

La 42ème campagne d'hiver des restos du cœur a démarré le 17 novembre. Le contexte est une hausse significative de la pauvreté. Face à cette situation les restos du cœur estiment être à la limite de ce qu'il est possible de faire en tant qu'association. Ce constat est celui de toutes les associations d'aides. Cette situation est le résultat de la politique du capital et du pouvoir avec le bas salaire, le chômage et la précarité. En 2024 selon l'INSEE[5], en France métropolitaine, 9,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. Le taux de pauvreté est ainsi de 15,4 %. Cet indicateur n'inclut pas les personnes pauvres vivant en communauté ou dans les DOM.
Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. Il correspond à un revenu disponible de 1 337 euros par mois pour une personne vivant seule et de 2 807 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.
L'intensité de la pauvreté, mesurant l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté, est de 19,7 % en 2024.

En septembre les prix des produits agricoles à la production augmentent

Selon l'INSEE[6], en septembre les prix des produits agricoles à la production augmentent ; « *En septembre 2026, sur un mois, les prix à la production des produits agricoles non saisonniers accélèrent (+1,5 % après +1,0 % en août). En rythme annuel, les prix agricoles à la production continuent d'accélérer (+4,9 % après +2,8 % en août et +0,9 % en juillet).*
Les prix d'achat des moyens de production agricole accélèrent sur un mois (+1,9 % en septembre après +1,4 % en août) comme sur un an (+10,5 % après +8,2 % en août). »

« *En septembre 2026, sur un an, les prix des légumes continuent d'accélérer nettement, à un rythme vif (+32,3 % après +18,0 % en août et +10,8 % en juillet). Les prix doublent presque pour les tomates (+94,8 % après +43,1 %) et accélèrent clairement pour les concombres (+40,2 % après +31,4 %) et les carottes (+25,9 % après +17,6 %). Ils continuent d'augmenter fortement pour les poireaux (+52,7 % après +52,5 %) et les salades (+34,0 % après +34,6 %). Ils rebondissent nettement pour les courgettes (+9,5 % après 8,7 %) et les choux (+7,6 % après 5,4 %).*
En septembre 2026, sur un an, les prix des fruits frais accélèrent (+2,5 % après +2,0 % en août). Ils accélèrent pour les pêches et nectarines (+12,6 % après +5,7 %). La baisse des prix s'atténue clairement pour les raisins (2,3 % après 10,0 %) et légèrement pour les poires (1,1 % après 1,3 %).
Les prix des pommes de terre rebondissent nettement sur un an (+29,3 % après 1,1 %), du fait d'une récolte particulièrement faible en 2026. »

164 minima de branches sous le Smic : le scandale du tassement des grilles salariales

Selon la CGT[7], au 1er décembre, 164 branches couvrant plus de 14 millions de salariés (sur 22 millions) auront un minima inférieur au Smic. 122 branches couvrant plus de 9 millions de salariés du privé étaient concernées. Avec la hausse de 1,6 % du SMIC au 1er décembre 2026 c'est 42 branches supplémentaires qui seront dans l'illégalité !

Les 10 branches non-conformes concentrant le plus de salarié·es sont les suivantes :

Nom de la branche	Nombre de salarié·es	Ecart avec le SMIC (1897 €)
Métallurgie	1 500 000	-65,22
Bureaux d'études techniques	1 347 315	-81,89
Hôtels Cafés Restaurants	797 382	-29,87
Entreprises de propreté	560 744	-20,73
Services Automobiles	499 165	-43,89
Etablissements et services pour personnes inadaptées et handicapées	475 600	-167,23
Commerce de gros	421 662	-57,08
Transport routier de marchandises	413 887	-62,89
Etablissements privés hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif	360 400	-29,87
Restauration Rapide	308 575	-95,08

Saint Gaudens : Le tribunal de commerce liquide Fibre excellence

Le 12 novembre le tribunal de commerce de Toulouse a entériné la liquidation de l'entreprise Fibre excellence de Saint Gaudens. L'entreprise devra procéder au licenciement de 300 salariés. Au total avec l'usine de Tarscon 670 salariés sont touchés par les licenciements. Dans l'état actuel des choses aucune offre de reprise est en vue. Si l'État se dit préocuppé par la situation, il n'envisage pas pour autant une action décisive qui pourrait permettre un redémarrage de l'entreprise : « *L'État reste pleinement mobilisé pour préserver les perspectives industrielles du site. Des discussions se poursuivent avec l'industriel papetier portugais Ghost, en lien avec la Région Occitanie, pour préciser les modalités d'un accompagnement des pouvoirs publics à son projet, qui nécessite plusieurs mois de travail ».* Sans une maîtrise publique par la nationalisation-expropriation, tel le montre clairement cette situation il n'est pas possible de s'en remettre aux initiatives privées avec ou sans le soutien de l'État.

Airbus : Produire toujours plus, à quel prix pour les territoires ?

54 hectares supplémentaires d'ici 2031 : derrière l'expansion industrielle d'Airbus un choix économique et politique interroge.
l'État ouvre les hectares, mais qui récolte les bénéfices ? »
Airbus poursuit son développement autour de Toulouse-Blagnac. L'avionneur européen prévoit une nouvelle extension de ses installations industrielles, avec une enveloppe foncière de 54 hectares pouvant être artificialisés d'ici 2031. Un projet d'envergure traduisant les ambitions de croissance du groupe et sa volonté d'augmenter considérablement ses capacités de production.
Airbus a loué 30 000 m² d'espaces logistiques sur une plateforme de 70 000 m² située à Montbartier au sud de Montauban. Ce site acquis par Invesco Real Estate en 2017, est équipé de panneaux photovoltaïques en toiture et en ombrières produisant annuellement plus de 8.220 MWh d'électricité par an**,** le site de Montbartier est certifié LEED Silver et Breeam In-Use Very Good**.**

L'objectif est clairement affiché : atteindre une cadence de 75 avions de la famille A320 par mois dès 2027. Pour y parvenir Airbus a déjà engagé plusieurs chantiers sur les communes de Colomiers, Cornebarrieu et sur le site Jean-Luc Lagardère, ancienne usine de l'A380 reconvertie dans la production de l'A321neo.
Cette expansion s'inscrit dans une stratégie industrielle de long terme. Après les difficultés provoquées par la crise sanitaire, le constructeur entend répondre à une demande mondiale soutenue et consolider sa position sur le marché aéronautique face à ses concurrents internationaux.
Il serait difficile de contester l'importance d'Airbus pour Toulouse et toute la région Occitanie. L'aéronautique constitue un pilier de l'économie régionale. Elle fait vivre des milliers de salariés, directement chez le constructeur, mais aussi dans un vaste réseau d'équipementiers, de sous-traitants et de prestataires.
Derrière chaque avion assemblé, se trouvent des centaines d'entreprises, des savoir-faire industriels, des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers. Cette richesse industrielle est le fruit de décennies d'investissements, de qualifications et de travail collectif.
Le développement d'Airbus peut donc représenter une opportunité pour l'emploi et le maintien de compétences industrielles sur notre territoire. Mais cette perspective ne doit pas nous dispenser d'interroger les conditions dans lesquelles cette croissance s'organise.
Car une question essentielle demeure : qui bénéficie réellement de cette expansion industrielle ? Les salariés, les territoires, les sous-traitants ou principalement les actionnaires et les marchés financiers ?
L'un des aspects les plus controversés du projet concerne l'artificialisation des sols. Dans un contexte où la France s'est engagée à limiter fortement la consommation des terres naturelles, agricoles et forestières Airbus a obtenu de l'État en 2024 une dérogation permettant d'artificialiser jusqu'à 54 hectares supplémentaires.
Cette décision pose une question de fond : peut-on invoquer les impératifs industriels pour déroger aux exigences environnementales ?
L'argument de l'intérêt stratégique de la filière aéronautique est évidemment important, mais ne peut devenir un blanc-seing permettant de s'affranchir de toute exigence écologique.
La préservation des terres agricoles, la protection de la biodiversité, la gestion de l'eau et la lutte contre le réchauffement climatique doivent également faire partie des priorités de l'aménagement du territoire.
Le développement industriel et la protection de l'environnement ne devraient pas être systématiquement opposés. Resteà savoir si les choix d'investissement privilégient l'utilisation optimale des infrastructures existantes, la limitation de l'emprise foncière et des engagements environnementaux réellement contraignants. L'État au service de quelle stratégie industrielle ? La dérogation accordée à Airbus révèle également une contradiction dans les politiques publiques.
D'un côté, les pouvoirs publics imposent aux collectivités, aux agriculteurs et aux entreprises des contraintes de plus en plus importantes afin de limiter l'artificialisation des sols. De l'autre, ils accordent des dérogations à un grand groupe industriel privé au nom de son importance stratégique.
Cela ne signifie pas qu'il faille freiner le développement de notre industrie. Bien au contraire. La France et l'Europe ont besoin d'une industrie forte, de capacités de production, de recherche et d'innovation. Mais cette ambition doit s'accompagner d'une véritable politique industrielle. L'argent public, les infrastructures et les avantages accordés aux grandes entreprises doivent avoir des contreparties précises : créations d'emplois durables, amélioration des salaires, investissements dans la formation, maintien des savoir-faire, respect des sous-traitants et exigences environnementales. L'intérêt général ne peut pas se résumer à faciliter les ambitions d'un grand groupe, aussi stratégique soit-il. Produire davantage, mais pour quelle type de société ? L'extension d'Airbus pose finalement une question dépassant largement les frontières de la métropole toulousaine. Nous avons besoin de produire, de préserver nos capacités industrielles et de défendre les emplois. Mais nous devons également nous interroger sur le sens de cette production, sur sa finalité et sur la répartition des richesses qu'elle génère. Le progrès industriel ne se mesure pas uniquement au nombre d'avions sortant des chaînes d'assemblage ou aux résultats financiers d'une entreprise. Il doit aussi se mesurer à la qualité des emplois, aux conditions de travail, à la reconnaissance des qualifications, à la rémunération des salariés et aux bénéfices apportés à la collectivité. Airbus est un fleuron industriel européen. Sa réussite repose avant tout sur les compétences et le travail de milliers de femmes et d'hommes. Cette réalité mérite d'être rappelée à l'heure où les décisions stratégiques sont trop souvent présentées comme relevant exclusivement de la direction et des intérêts économiques du groupe. Développer notre industrie, oui ! Mais pas à n'importe quel prix, ni au seul bénéfice des intérêts privés. L'industrie doit être au service du progrès social, de la souveraineté économique et de l'intérêt général. A cette condition, le développement d'Airbus pourra véritablement être considéré comme une réussite collective.

Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire : quel avenir ?

Dans un communiqué[8] la CGT apporte tout son soutien aux salariés de la MSA Ardèche Drôme Loire. Ces derniers sont : « *confrontés à une situation de plus en plus préoccupante : suppressions d'emplois,*

réorganisations permanentes, manque d'effectifs, dégradation des conditions de travail et absence de réponses claires de la direction. Les travailleurs de la MSA assurent chaque jour une mission essentielle auprès du monde agricole et rural. Ils méritent des moyens à la hauteur de leurs missions, du respect et un véritable dialogue social. Soyons nombreux à soutenir nos camarades et à relayer leur alerte. Défendre les salariés de la MSA, c'est aussi défendre un service de proximité indispensable aux agriculteurs, retraités et familles de nos territoires. »

Renault : plan face à la concurrence chinoise

Le groupe Renault a annoncé le lundi 16 novembre un plan pour faire face à la concurrence chinoise. Ce plan est souvent résumé à la création de 2.000 emplois industriels et à la suppression de 1.000 emplois dans les services et cela sur deux ans. Plus en détail, seraient embauchés 1.650 opérateurs et agents de production dans les usines, 250 salariés dans des fonctions indirectes et 100 jeunes diplômés. La majorité des postes créés (75 %) le serait pour des intérimaires déjà présents sur les sites. Les organisations syndicales sont particulièrement interrogatives sur ce plan. Ce d'autant que la réorganisation des activités d'ingénierie ont largement touché le site de Guyancourt au moment où Renault, dans le même temps, ouvrait un deuxième centre d'ingénierie en Chine à Hangzhou en juin, après celui de Shanghaï lancé en 2024. Ces centres dotés d'environ 300 ingénieurs chinois, visent à diviser par deux le temps de conception des voitures. La dernière Twingo par exemple a été développée dans ces centres, selon la direction en vingt et un mois contre trois ans en France.

Étude de l'Insee sur les services publics

L'Insee publie une vaste étude sur les services publics[9]. Ce document regroupe le travail de 13 services statistiques ministériels. Il donne les éléments chiffrés en terme de budget des différents services concernés puis sur l'accès et ses inégalités à ces services ainsi le ressenti des usagers à leur sujet : « l*a part de la population qui déclare ne jamais rencontrer de difficultés dans ses démarches administratives passe de 61 % en 2016 à 39 % en 2024. Les agents publics, eux, se sentent plus souvent en insécurité au travail que les salariés du privé (25 % contre 14 %). En 2024, la confiance déclarée dans les institutions publiques est la plus forte pour la gendarmerie, le système de santé et la police (près de 75 % à 80 % des personnes déclarent avoir confiance). Elle est moins forte pour l'administration fiscale ou l'éducation nationale (entre 60 % et 70 %) et la plus faible pour la justice (proche de 50 %). Pour le système de santé, le niveau de satisfaction des usagers envers la qualité des soins est toutefois en nette baisse, notamment pour l'hôpital public (66 % de satisfaits en 2025, contre 78 % en 2014) et les urgences hospitalières (46 % contre 59 %).* »

Haut de Seine : la réalité des créations d'entreprises

La Chambre de Commerce et d'Industrie des hauts de Seine produit des éléments statistiques sur les créations d'entreprises au cours des neuf derniers mois de 2026 et les compare à la même période de 2025. Si le nombre total de créations apparaît comme impressionant : 29.656, le détail donne un éclairage plus réaliste de la situation. En effet si la croissance est de + 6,6 % elle est due à une poussée du mcro-entreprenariat +13,2 %, alors que l'on assiste à un recul significatif des entreprises hors micro – 4,8 %. Les microentreprises qui sont souvent le fait de chômeurs n'ayant plus de solution dans l'emploi salarié représentent globalement une précarisation des emplois, tandis que le recul des entreprises hors micro renvoie à une baisse de l'emploi salarié.

Liquidation de Devernois

L'entreprise de prêt-à-porter féminin installée dans la Loire a trois mois pour trouver un repreneur. L'habillement français n'en finit plus de s'effilocher. Trois entreprises de mode sur le carreau :

▪L'enseigne de prêt-à-porter féminin Devernois, marque née en 1927. Le tribunal de commerce de Roanne (Loire) a placé l'entreprise familiale et sa filiale commerciale, Sofrade, en liquidation judiciaire. Il reste trois mois à ce pilier du made in France pour trouver un repreneur. Le groupe emploie 160 personnes entre ses ateliers de tricotage et son réseau d'une soixantaine de boutiques.

▪Au nord, Afibel, spécialiste de la vente par correspondance de vêtements grande taille et pour les seniors, créé en 1950 a baissé définitivement le rideau. Le tribunal de commerce de Lille ayant ouvert une procédure de redressement judiciaire en mars. Elle avait été reprise voilà un an par l'homme d'affaires Franck Berrebi, il supprimait 97 postes sur un effectif de 198 salariés à l'époque.

▪La griffe française Coperni lancée en 2013 s'était fait un nom dans le monde exigeant de la mode. La société souffre de tensions de trésorerie liées à un litige financier avec son actionnaire principal et distributeur : Tomorrow London le 4 novembre 2026 sur Instagram Coperni SAS a annoncé la cessation définitive de ses activités mettant en cause les conflits financiers et d'impayés liés au rachat de Tomorrow Ltd par le groupe italien Progetto 11. La propriété intellectuelle de la marque reste détenue par Tomorrow !

L'organisation patronale présente sa feuille de route aux candidats à l'élection présidentielle

Le 15 novembre 2026, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), représentée par son président Éric Trappier (PDG de Dassault Aviation) a dévoilé un ensemble de propositions destinées aux candidats à l'élection présidentielle de 2027. L'organisation patronale de la métallurgie emploie près de 1,5 million de salariés et elle réclame un *« nouveau pacte industriel et social »*.

Stabilité fiscale sur cinq ans, baisse des impôts de production, critique les reports successifs de la suppression complète de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), désormais repoussée à 2030, sanctuariser le crédit d'impôt recherche, la *«stabilité du pacte Dutreil»* niche fiscale facilitant la transmission d'une entreprise, un moratoire sur les nouvelles normes afin d'alléger les contraintes administratives et environnementales pesant sur les entreprises industrielles. L'UIMM demande l'instauration d'une préférence européenne dans la commande publique et le soutien aux filières stratégiques : l'industrie automobile, chimique.... Le secteur estime ses besoins à 200 000 recrutements par an pendant les dix prochaines années : pour répondre à cette pénurie de main-d'œuvre, l'UIMM propose de *«renforcer l'exigence à l'école et la sélectivité dans l'enseignement supérieur»*. L'organisation patronale demande de poursuivre la réforme de l'assurance chômage. Pour présenter directement ces mesures, l'UIMM a convié les candidats à la présidentielle le 2 février 2027 à la Maison de la Mutualité à Paris, devant plus d'un millier de chefs d'entreprises industrielles.

Excédent commercial chinois

La Chine voit son excédent atteindre les mille milliards de dollars sur les dix mois de 2026, elle réitère une hausse ayant déjà eu lieu en 2025.

Ses exportations ont augmenté de 35%, ses importations quant à elles, augmentent de 41% et sont à mettre en lien avec son besoin en pétrole.

La Chine parvient à de tels chiffres en raison notamment de l'explosion du marché de l'intelligence artificielle, des panneaux solaires, des voitures électriques, des batteries et des robots industriels. La Chine, force est de constater, reste dépendante du reste du monde et mise sur un marché encore incertain. Ces résultats sont à mettre en contraste avec un marché intérieur en crise: déflation conjuguée à une faible consommation et crise de l'immobilier. Les prévisions de croissance du pays sont estimées à 4,5% pour 2026.

Le déséquilibre commercial de la Chine inquiète l'Union Européenne attendant des réciprocités. Notons également ceci, l'augmentation des droits de douanes imposés par Trump n'ont pas eu d'effet sur les exportations chinoises qui ont au contraire augmenté de 33% en octobre!

International ; Solidarité internationaliste

Le Parti communiste de Pologne condamne la glorification des fascistes et des collaborateurs des nazis par l'Ukraine

Le Parti communiste de Pologne (KPP) a fermement condamné la glorification d'organisations fascistes et de collaborateurs des nazis en Ukraine, dénonçant une décision des autorités locales de Lviv faisant de 2027 une année de commémoration du criminel Roman Choukevytch, de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA) et d'Oleh Oljytch. Dans une déclaration publiée le 7 novembre, le KPP a dénoncé la réhabilitation de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne et de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (OUN), dont les membres ont participé à des massacres de civils polonais et à d'autres atrocités durant la Seconde Guerre mondiale. Les communistes polonais ont rappelé les massacres perpétrés en Volhynie et en Galicie orientale en 1943-1944, rejetant toute tentative de justifier ces crimes sous prétexte de libération nationale. « Il n'y a pas de chemin vers la liberté qui passe par la torture et le meurtre de civils, y compris des enfants », a souligné le parti. Le KPP a également condamné la célébration de la division « Galicie » de la Waffen-SS, une unité au service de l'Allemagne nazie, et a critiqué les obstacles rencontrés par la Pologne pour exhumer les victimes des massacres commis durant la guerre et leur rendre hommage. Mettant en garde contre ce qu'il qualifie de tendances fascistes croissantes, de répression politique et de révisionnisme historique en Ukraine, le parti a exigé que les autorités ukrainiennes reconnaissent les atrocités passées, reviennent sur les décisions glorifiant des formations fascistes et prennent leurs distances vis-à-vis des mouvements néofascistes actuels. Le KPP a conclu qu'une véritable réconciliation entre les peuples polonais et ukrainien resterait impossible sans un examen honnête de l'histoire du pays durant la guerre.

L'accident mortel à İzmir (Turquie) dans une aciérie a coûté la vie à 19 ouvriers

Le Parti communiste de Turquie (TKP) et le Parti communiste des Pays-Bas (CPN) ont uni leurs forces à Amsterdam le 12 novembre, manifestant devant les locaux néerlandais du géant industriel turc HABAŞ, à la suite d'un accident du travail meurtrier survenu à İzmir, ayant coûté la vie à 19 ouvriers. Cette action commune, organisée par la branche néerlandaise du TKP et le CPN, a dénoncé la catastrophe survenue le 9 novembre sur le site de HABAŞ à Aliağa dans l'ouest de la Turquie. Les deux partis ont exigé que les responsabilités soient

pleinement établies et la cessation des pratiques capitalistes sacrifiant la vie des travailleurs au profit du profit. Les communistes ont délibérément choisi de manifester à Amsterdam, où HABAŞ exerce ses activités par l'intermédiaire de la société HABAS International B.V. ; le groupe industriel possède par ailleurs Anadolubank Nederland. La richesse accumulée grâce au travail des ouvriers turcs, ont-ils souligné, finance également les opérations internationales de l'entreprise. *« Nous refusons d'accepter un système qui soumet la vie des travailleurs à des calculs de rentabilité »*, ont déclaré les partis, insistant sur le fait que la responsabilité ne doit pas se limiter aux seuls cadres et ingénieurs, mais s'étendre à ceux contrôlant la production, la sécurité sur le lieu de travail et la surveillance réglementaire. La déclaration commune exige la nationalisation immédiate de toutes les entreprises du groupe HABAŞ, sans aucune indemnisation, la protection des salaires et des droits des travailleurs, ainsi qu'un soutien complet aux ouvriers blessés et aux familles des victimes. En appelant les syndicats néerlandais, les organisations de travailleurs et, plus largement, la classe ouvrière à faire preuve de solidarité, la lutte pour la justice , ont affirmé les deux partis communistes, se poursuivrait au-delà de l'enquête pénale en cours. Dans une déclaration distincte publiée le 10 novembre, le Comité central du TKP a qualifié la catastrophe de conséquence directe de l'exploitation capitaliste, réclamant que la production sidérurgique soit placée sous propriété publique et organisée en fonction des besoins de la société, et non pour le profit privé. *« Le massacre survenu à l'usine sidérurgique HABAŞ à Aliağa n'est rien d'autre que la brutalité du système des monopoles. Eh oui, cette brutalité doit désormais prendre fin »*, a déclaré le TKP, concluant par un message sans équivoque : *« Pas un seul travailleur de plus ne doit mourir pour que les capitalistes puissent s'enrichir davantage. »*

Où les luttes dans le monde révèlent l'antagonisme entre les intérêts des capitalistes et ceux des prolétaires

Communistes-Hebdo publie un article sur les luttes de classe dans le monde en Espagne, au Portugal, au Bengladesh et en Indonésie. Vous pouvez télécharger cet article :
https://www.sitecommunistes.org/index.php/monde/monde/4209-ou-les-luttes-dans-le-monde-revelent-lantagonisme-entre-les-interets-des-capitalistes-et-ceux-des-proletaires

Les communistes norvégiens condamnent les projets d'investissement de la richesse publique dans les armes nucléaires

Le Parti communiste de Norvège (NKP) a fermement condamné une proposition visant à autoriser le fonds souverain du pays, communément appelé « Fonds pétrolier », à investir dans des entreprises produisant des armes nucléaires. Dans une déclaration publiée par son Comité international, le parti a mis en garde contre la transformation de la richesse publique en une source de profits en faveur de l'industrie de l'armement nucléaire. La proposition, soumise par une commission nommée par le gouvernement et présidée par l'ancien gouverneur de la Banque centrale, Svein Gjedrem, introduirait des dérogations permettant d'investir dans des fabricants d'armes nucléaires basés dans des pays membres de l'OTAN officiellement reconnus comme puissances nucléaires. Le NKP a dénoncé ces changements envisagés, faisant valoir que la participation de la Norvège à la stratégie nucléaire de l'OTAN ne saurait justifier des investissements dans des armes capables de provoquer une destruction massive. Les communistes ont également établi un lien entre cette proposition et l'affaiblissement du contrôle éthique, survenu à la suite de controverses concernant les investissements du fonds dans des entreprises impliquées dans l'occupation israélienne et les opérations militaires contre les Palestiniens. Ils ont rappelé l'exclusion en août 2025 de l'entreprise Caterpillar et de plusieurs sociétés financières israéliennes, suivie d'une restriction des pouvoirs du Conseil d'éthique indépendant du fonds. Selon le parti, la concurrence impérialiste pour les marchés, les ressources et l'influence stratégique alimente la militarisation, tandis que les travailleurs et leurs familles subissent les conséquences dévastatrices de la guerre. Le NKP a exigé le rejet de tout investissement dans les fabricants d'armes nucléaires, le rétablissement d'un contrôle éthique indépendant, et le désinvestissement des entreprises impliquées dans de graves violations des droits des Palestiniens. Il a par ailleurs appelé la Norvège à adhérer au Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires et a exhorté les syndicats, les organisations œuvrant pour la paix et les mouvements de solidarité à se mobiliser contre ces changements. La richesse publique doit servir la paix, a souligné le parti, le bien-être social et les besoins humains, et non à contribuer aux profits de l'industrie de l'armement.

Cisjordanie : Liberté pour Mohammad Ateeq journaliste palestinien de l'AFP

"Ils ont fait irruption en pleine nuit, défoncé la porte, fouillé la maison, confisqué les deux téléphones de mon mari et jeté sa caméra sur le balcon, avant de lui passer les menottes et de l'emmener les yeux bandés." accuse Ansam Ateeq, l'épouse de Mohammad Ateeq, journaliste Palestinien à l'AFP, arrêté tôt dimanche 15 novembre 2026 lors d'un raid à son domicile de Burqin, près de Jénine, dans le nord de ce territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967. Alertée, l'Association de la presse étrangère (FPA) représentant plusieurs centaines de journalistes couvrant Israël et les territoires palestiniens pour des médias étrangers, s'est dite *"profondément*

inquiète". "L'armée affirme qu'il est soupçonné de liens avec le terrorisme, mais elle n'a fourni aucune preuve, n'a retenu aucune charge contre lui et le maintient en détention au secret", a dénoncé dans un communiqué la FPA, *"A défaut de preuves, notre collègue Mohammad Ateeq doit être immédiatement libéré"*, conclue l'organisation professionnelle.

Allemagne : Lemken supprime 200 emplois dans ses usines

Le constructeur allemand Lemken a annoncé que ses principales usines situées à Alpen et à Haren en Allemagne, allaient perdre une partie de leurs effectifs. La crise du machinisme agricole continue de faire des victimes. Après avoir fermé son usine néerlandaise d'outils de désherbage mécanique plus tôt cette année, Lemken annonce cette fois-ci la suppression de nombreux emplois. Selon le quotidien régional allemand *Rheinische Post*, l'annonce a été faite par la direction de Lemken, 200 salariés sur les 1 300 actuellement employés en Allemagne devront quitter l'entreprise, soit 15,4 % de ses effectifs allemands.

Depuis la fin de l'année 2024, Lemken travaille à adapter ses structures et son organisation aux nouvelles conditions du marché. Cette restructuration s'accompagnera de changements dans les pôles achat et approvisionnement, les investissements, d'autres dépenses de fonctionnement et le transfert de certaines activités de production. Il n'est pas prévu de fermer entièrement des départements ou des unités de production, mais de réduire les effectifs dans l'ensemble des services et à différents niveaux.

Londres : nouvelle grève annoncée au sein de la Fédération internationale des ouvriers du transport

Les travailleurs de la Fédération internationale des ouvriers des transports (ITF), affiliés au puissant syndicat britannique Unité menacent de nouveaux mouvements de grève. En cause, une modification de leur convention collective que la direction veut imposer. En septembre 2025, plus de 100 employés avaient mené une grève de quatre jours contre la suppression d'un quart des postes à Londres. Il s'agissait du premier arrêt de travail en près de 130 ans d'histoire pour l'organisation.

1https://fnic-cgt.com/2026/11/10/communique-de-presse-projet-pse-coty-france-la-cgt-denonce-un-sacrifice-humain-injustifiable-sur-lautel-de-la-rentabilite-financiere/?utm_source=chatgpt.com
2https://nvo.fr/greve-a-lusine-lactalis-de-cuincy-un-climat-social-lamentable-et-des-elus-cgt-assignes-au-tribunal/?utm_source=chatgpt.com
3https://france3-regions.franceinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/clermont-ferrand/plan-de-departs-volontaires-chez-michelin-trois-syndicats-signent-l-accord-la-cgt-refuse-3449433.html?shem=dsdf,sharefoc,agadiscoversdl,,sh/x/discover/m1/4
4https://www.cgtmichelin.fr/point-presse-gepp-michelin-la-cgt-explique-son-refus-sur-france-3/?utm_source=chatgpt.com
5 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045
6 https://www.insee.fr/fr/statistiques/9109616
7https://www.cgt.fr/comm-de-presse/bientot-164-branches-dans-lillegalite-avec-des-minima-inferieurs-au-smic?utm_source=chatgpt.com
8 https://udcgt07.wordpress.com/2026/11/10/%F0%9F%93%A2-soutien-aux-salaries-de-la-msa-ardeche-drome-loire/?utm_source=chatgpt.com
9 https://www.insee.fr/fr/statistiques/9032268?sommaire=9032286

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.
Nous savons que nous pouvons compter sur vous.
Souscrivez et faites souscrire autour de vous
Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)
Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement